

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Arcade Rénovations Sàrl**, Rue de Corcelles 19,
1616 Attalens

2. Date du prononcé de dissolution: 29.04.2011

3. Suspension de faillite: 23.05.2012

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 18.06.2012

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: Exploitation d'une entreprise de peinture, de plâtrerie, de staff, de vente et de montage de faux plafonds, de cloisons légères et amovibles, d'isolations et de protections incendie, et d'électricité, courant fort et courant faible, la domotique, l'informatique, les alarmes, le tirage de câbles en fouille et la fibre optique (cf. statuts pour le but complet). (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut

1700 Fribourg

00776879